



BRILL

Review: [untitled]

Author(s): P. Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 27, No. 2/3 (1930), pp. 203-211

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4526928>

Accessed: 03/02/2011 11:22

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

BIBLIOGRAPHIE.

G. I. BRATIANU, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, Geuthner, 1929, in-8, XII + 359 pages, avec 5 pl. et 1 carte.

Le T'oung Pao¹⁾ a déjà annoncé plusieurs travaux du jeune érudit roumain qu'est M. Georges I. BRATIANU, professeur à l'Université de Jassy; le principal d'entre eux, avant le présent ouvrage, était son volume de documents empruntés à l'Archivio Notarile de Gênes, *Actes des notaires génois de Péra et de Caffa de la fin du treizième siècle (1281—1290)*, Bucarest, 1927, in-8, 376 pages + 2 fncs Addenda et Errata, avec 4 planches²⁾. Les *Recherches* sont une étude générale qui s'appuie en partie sur les *Actes*, mais aussi sur tout ce qui a été écrit déjà sur le sujet; un appendice (pp. 301—326)

1) 1928, 197; 1929, 393—394.

2) Je ne veux pas insérer un compte rendu dans un compte rendu, mais tiens à signaler que les textes publiés dans les *Actes* sont encore plus riches au point de vue onomastique, surtout pour les noms orientaux, que l'index ne le ferait croire, car cet index est très incomplet. Aux pp. 9 et 25, M. B. dit à deux reprises, sur la foi de Desimoni, que *nachus* vient de l'arabe "*nakh*" et *nascicius* de l'arabe "*nasith*"; mais *nakh* est persan, et quant à "*nasith*", je ne crois pas que cette forme existe; il faut lire *nasij*, qui paraît issu régulièrement de la racine نَسَجَ, "tisser"; cf. d'ailleurs *JA*, 1927, II, 269—271. A la p. 272, il est question dans un acte de Caffa, 27 avril 1290, parmi les témoins, de "Bortagol socius Jugadii nunc Tambuge Imperatoris", ce que M. B. interprète par "Bortagol associé de Djagataï et de l'empereur Tula Bugha", et il veut bien (p. 65) me faire honneur de cette solution; je ne me rappelle plus ce que j'ai pu dire à M. B. à ce sujet, mais la désignation me demeure aussi obscure qu'elle est intéressante, en toutes ses parties; en 1290, Čayatai, le fils de Gengis-khan, était mort depuis un demi-siècle; cf. aussi ici *infra*, p. 207.

reproduit en outre un nouveau lot de 22 documents notariés allant de 1274 à 1296 et jusqu'ici inédits.

M. B. prend les choses dès les origines, et son premier chapitre est consacré au commerce de la Mer Noire dans l'antiquité et le haut Moyen Age; il étudie ensuite la développement de la grande cité ligure et son expansion maritime vers le Levant, ses luttes avec Venise, ses établissements dans la Méditerranée orientale, dans l'empire byzantin, dans la Mer Noire. Nous n'avons ici à nous occuper de ces questions qu'en fonction des relations diplomatiques et commerciales qui ont existé entre Gênes et l'Orient méditerranéen d'une part et d'autre part le monde turco-mongol.

La situation des Génois en Orient a été dominée au XIII^e siècle par trois événements: en 1204, la création de l'empire latin de Constantinople avec l'appui des Vénitiens a ruiné les établissements génois; en 1261, le traité de Nymphée bientôt suivi de l'entrée de Michel Paléologue à Constantinople a renversé la situation à leur profit; enfin une sorte d'équilibre plus ou moins stable dure jusqu'à la guerre entre Gênes et Venise (1293—1299).

A la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, chacune des deux républiques, selon M. B., s'appuyait sur un des deux états rivaux que les Mongols avaient créés dans l'Orient proche: Venise tenait pour la Horde d'Or, Gênes était l'alliée des *ilghan* de Perse. Ceci me paraît juste en gros, à condition d'ajouter, à titre de précision, qu'il y avait alors, dans la Horde d'Or, une dualité de pouvoir qui laissait place à une double influence sur son propre territoire. Quant à la rivalité de la Horde d'Or et des *ilghan*, c'est-à-dire de deux états gengiskhanides, M. B. paraît l'attribuer surtout à des questions de frontière. Les questions de frontière ont assurément joué un grand rôle, comme à un moment donné celle de la conversion à l'islam, mais il me semble que le conflit fut vraisemblablement aussi d'ordre commercial: c'était à qui

monopoliserait à son profit les principaux bénéfiques du trafic avec l'Extrême-Orient. Et à ce propos, la situation serait assez analogue à celle qui s'était produite à la fin du VI^e siècle quand l'empire byzantin avait cherché à recevoir, par la voie septentrionale des Turcs, la soie chinoise dont les Sassanides de Perse entendaient au contraire se réserver le transit.

L'information de M. B., très étendue, est en général très sûre, mais, quand on touche à la fois à l'Orient et à l'Occident, l'étude des sources est si complexe et pleine d'embûches que les inexactitudes ne sont guère évitables. Voici quelques corrections ou suggestions.

Pp. 40, 203, 299: — La forme "Tchebe" est mauvaise; il faut écrire "Djebe" (Ĵäbä).

P. 161: — "Eufratere"; la forme et la note 4 sont à supprimer. "Eufratere" n'est pas une "mauvaise transcription d'*infra terram*", car les bons manuscrits de Marco Polo ne donnent pas "Eufratere", mais bien "en fraterre" et "de fraterre".

P. 184: — La question des "*tangaul*" et du "*tantaullaggio*" est plus complexe que M. B. ne paraît le penser; mais la discussion des textes serait trop longue pour l'entreprendre ici.

P. 186, l. 4: — "1285" est un *lapsus*; la mission de Rabban Çauma est de 1287; M. B. a peut-être copié "1285" dans Chabot, *Hist. du patriarche Mar Jabalaha III*, 194, mais c'est là, chez M. Chabot, une faute d'impression que tout le contexte dénonce; elle a malheureusement trompé aussi M. Ebersolt, *Orient et Occident*, II, 1929, p. 22.

Pp. 186—187: — M. B. a trouvé dans un registre de Charles II d'Anjou un document fort intéressant; c'est un laisser-passer du 20 mars 1291 pour Robert de Senlis, "valet" du roi de France, qui conduit un âne sauvage (onagre) envoyé par le "prince des Tartares" à Philippe le Bel. M. B. suppose, sans en dire davantage, que ce Robert de Senlis avait dû porter la réponse faite par le roi de

France "à la lettre d'Arghoun khan", c'est-à-dire à la lettre mongole apportée en 1289 par le Génois Buscarel de Ghisulfo et qui est aujourd'hui conservée aux Archives Nationales. Mais il y a à cette solution quelques difficultés. Il a échappé à M. B. que Robert de Senlis (Robertus de Sanlisis) est connu par ailleurs. Les comptes des Templiers nous ont appris que, le 2 février 1288, on avait versé certaines sommes au chevalier Gobert de Helleville et aux clercs Robert de Senlis et Guillaume de Bruyères, sans compter un arbalétrier Odard (ou Odin) *de Bituris*, qui se rendaient alors en ambassade auprès du souverain mongol de Perse; cette ambassade était envoyée à la suite du voyage de Rabban Çauma ¹⁾. De toute évidence, Gobert de Helleville était chef de mission. D'autre part, Buscarel avait quitté la cour de Perse dès la fin de mai 1289, et, parvenu à Paris, il y exprima les plaintes de son maître sur l'attitude arrogante qu'avaient eue les envoyés de Philippe le Bel (c'est-à-dire Gobert de Helleville et ses compagnons). Il serait bien étonnant que la mission de Gobert de Helleville fût restée en Perse de 1288 jusqu'au début de 1291. Les hypothèses possibles sont dès lors les suivantes: on bien Robert de Senlis resta en Perse assez longtemps après le départ de son chef de mission; ou bien tout ou partie de la mission fut retenu longtemps sur la route du retour entre la Perse et la Sicile; ou bien Robert de Senlis, après le retour de la mission envoyée en 1288 et dont il avait fait partie, fut choisi pour en diriger à son tour une seconde, partie de France à la suite de la venue de Buscarel. C'est à cette troisième solution que j'incline provisoirement.

1) Dans les comptes du Temple, Robert de Senlis est qualifié de "magister" et appelé Robertus de Silvanectis. Ces comptes ont été publiés par L. Delisle, et les passages concernant l'ambassade ont été reproduits d'après cette publication par l'abbé Chabot dans son article *Supplément à l'histoire du patriarche Mar Jabalaha III et du moine Rabban Çauma* (pp. 2—3 du tirage à part; l'article a paru au t. IV de la *Rev. de l'Orient-latin*).

P. 213: — “L’interprète italien Omodeo”; je crois vraisemblable cette solution pour le “Homo Dei turgemannus” de Rubrouck (éd. Rockhill, p. 50), mais prématuré de la présenter comme une certitude.

P. 215: — “Skakatai (Djagataï)”. Les formes relevées par Rockhill (p. 84) sont “Scatai, Scatay, Scatatai, Scatatay, Scatanay” (le P. Van Den Wyngaert, *Sinica Franciscana*, I, 108, 188 et suiv., adopte Scacatay); “Skakatay” et la restitution en “Djagataï” sont donc des conjectures, et qu’il faudrait présenter comme telles, à moins qu’on ne trouve à nous citer d’après une autre source un *Ĵayataï* qui serait un “consanguineus” de Batu ¹⁾). Je tiens d’ailleurs la restitution de M. B. pour assez vraisemblable ²⁾, et y chercherais même peut-être une solution pour le “Jugadii” du document de 1290 mentionné plus haut. En 1290, *Čayataï*, le fils de Gengis-khan, était mort depuis un demi-siècle, et son nom n’avait d’ailleurs guère lieu d’être rappelé dans une région où il n’avait pas exercé d’influence. Au contraire, le Scatai etc., parent de Batu, était connu

1) Guillaume de Rubrouck dit que son Scatatay ou Scacatay était un *capitaneus*, *consanguineus* de Batu (éd. de la Soc. de Géogr., 239; éd. Van Den Wyngaert, 188). Rockhill (*Rubrouck*, 8 et 84) a proposé de reconnaître en lui un personnage mentionné par Plan Carpin et qui avait épousé la soeur de Batu; dans le texte de Plan Carpin, Rockhill a adopté la leçon *Catan* (p. 8), tout en donnant ailleurs (p. 84) des variantes “Cadan, Cartan, Catan”. En réalité, les notes de Rockhill, tout en voulant les distinguer, confondent “Cadan”, fils de *Čayataï* (celui-ci est le fils de Gengis-khan), et le beau-frère de Batu. Les variantes indiquées dans l’édition de la Société de Géographie, aussi bien que les collations du P. Van Den Wyngaert, ne laissent pas de doute que les mss. de Plan Carpin n’ont, pour le beau-frère de Batu, ni “Catan”, ni “Cartan”, mais Carbon (avec variante moins probable Tirbon); nous voilà loin du Scatatay = *Ĵayatay* de Guillaume de Rubrouck. J’ajoute que, même si au Moyen Age on pouvait employer “consanguineus” pour un beau-frère, le “princeps” de Plan Carpin paraît avoir été un plus grand personnage que le “capitaneus” de Rubrouck. Le P. Van Der Wyngaert qui avait d’abord (p. 108) tenu pour “vraisemblable” l’identification proposée par Rockhill, semble s’être ravisé, car, en la rappelant p. 188, il ajoute “hoc tamen non patet”; je crois qu’on peut encore accentuer la réserve.

2) Si *sc-* est à interpréter en valeur de *š-* (comme c’est le cas devant *-i*, mais non en général devant *-a*, on pourra en rapprocher les notations syriaques de mongol *č* par *š* (cf. Pelliot, *Les Mongols et la papauté*, 108—109); Bar Hebraeus écrit *Šägätäi* (*Chronicon Syriacum*, éd. Bruns, p. 439).

des chrétiens puisque Rubrouck lui porta une lettre de l'empereur latin de Constantinople en juin 1253. Il serait à la rigueur possible qu'un ancien "compagnon" de ce "Scataï" de 1253, si ce nom cache bien un *Ĵarataï*, fût passé après la mort de celui-ci au service direct du souverain qui régnait sur la Horde d'or en 1290.

P. 216: — Rubruck ne parle pas du "yamen" de Sartaq; *yamen* est un terme purement chinois (*ya-men*) désignant les bureaux des fonctionnaires, et les Mongols ne l'ont pas employé au XIII^e siècle, surtout dans leurs possessions occidentales. Rubrouck fut reçu en réalité par le fonctionnaire en charge du *yam*, c'est-à-dire du relais postal; *yam* est la forme turque, et la terminologie de Rubrouck est turque en grande partie; la forme mongole du mot est *jam*; cf. d'ailleurs *supra*, pp. 192—195.

P. 216: — Selon M. B., "un templier de Chypre, qui connaissait le syriaque", servit d'interprète à Rubrouck au camp de Sartaq. C'est là un vieux contresens qu'après Rockhill (*Rubruck*, p. 102) on pouvait espérer ne plus rencontrer. Rubrouck dit qu'il trouva au campement de Sartaq "unum de sociis David", lequel avait été en Chypre et avait raconté à Sartaq ce qu'il y avait vu. Les anciens traducteurs de Rubrouck ont traduit absurdement par "un chevalier du Temple", au lieu qu'il s'agit d'un des compagnons de ce nestorien David qui, à la fin de 1248, vint trouver saint Louis en Chypre, se donnant comme un envoyé des Mongols, et l'étant d'ailleurs bien probablement.

P. 217: — "L'*ordou*, le "milieu", qui est la "sublime porte" de l'empire tartare du Kiptchak". Le mot *ordu* est attesté en turc ancien, au sens de "camp" ou de palais"; du turc il a passé au Moyen Age en mongol, prononcé *ordu*, puis *ordo*; avec les Gengiskhanides du Turkestan russe, il s'est acclimaté du turc en persan, et a enfin passé en hindustani pour devenir, avec les Grands Mogols, le nom du dialecte de la Cour, l'*urdu*. Mais ce

mot ture *ordu* n'a rien à voir avec ture *urta* et *orta*, "milieu" (cf. d'ailleurs Poppe, dans *Asia Major*, II, 618). C'est naturellement de *ordu* qu'est venu le nom de la "Horde" d'Or, puis notre substantif *horde*; c'est aussi le pluriel mongol de *ordo* qui vaut leur nom aux Mongols Ordos de la boucle du Fleuve Jaune, parce qu'ils prétendent se rattacher aux *ordo* ou "campements" des épouses principales de Gengis-khan. Cf. encore Yule et Burnell, *Hobson Jobson*², 639—640, *s.v. oordoo*. Malgré notre orthographe "horde", le mot *ordu* (ou *ordo*) n'est pas de ceux qui, à l'époque mongole, comportaient en mongol un *h*-initial (l'*h*- de l'emprunt tibétain *hor-du* paraît également d'origine secondaire; cf. *T'oung Pao*, 1916, 499). C'est peut-être aussi sans raison suffisante qu'on écrit parfois avec *h*-initial le nom du frère aîné de Batu (par exemple dans Cordier, *Hist. gén. de la Chine*, II, 391, "Hordou"; Van Den Wynngaert, 66, "Hordu"). Il est exact que ce dernier nom est écrit وردو Hōrdu (Hördü?) par Ĵuwainī (cf. l'index de l'éd. de Mīrzā Muḥammad)¹), mais il est orthographié "Ordu" par Plan Carpin, وردو Orda (Ördä?) chez Rašīdu-'d-Dīn, "Urdu" = *Urdü dans les anciennes chroniques russes (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 318), et ces formes sont confirmées par le 斡魯朵 *Wo-lou-to* (= Ordo ou à la rigueur Ördö) de *Yuan che*, ch. 2, *s.a.* 1236 (toutes ces formes condamnent en tout cas la lecture "Urida" adoptée par M. Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 92, et App., p. 7). Comme les formes de Ĵuwainī sont assez souvent aberrantes, je serais tenté de ne pas tenir compte ici de son orthographe si le 吁里兀 *Hiu-li-wou* de *Yuan che*, 121, 2 *a* (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 331) n'était peut-être à corriger en 吁里秃 *Hiu-li-t'ou*, c'est-à-dire *Hürtü = *Hürdü; mais ce *Hördü ou *Hürdü, à la classe faible, n'aurait alors rien de commun avec *ordu*, "palais", et, à raison de l'orthographe de Rašīdu-'d-Dīn, on y

1) On a de même Hōrdu dans Bar Hebraeus (trad. Bruns, 499, "Harreru" pour "Hōrdu"), mais Bar Hebraeus copie Ĵuwainī.

verrait un des rares mots dans lesquels, dès la fin du XIII^e siècle, la prononciation du *h*-initial n'était déjà plus générale parmi les Mongols. Si Hiu-li-wou n'était pas *Hürdü, on songerait naturellement à Hülä'ü (Hulagu), comme l'a fait l'auteur du *Yuan-che pentcheng*, 42, 3 a; Hülä'ü avait 23 ans en 1240, mais rien ne montre qu'il ait participé à la campagne dans l'Europe orientale et centrale.

P. 232: — "Jaylak" est un nom ture possible; "Alaka" est connu comme nom de femme en mongol au XIII^e siècle; il n'y a donc aucune raison de chercher dans ce dernier nom l'indice d'une origine "lezghienne".

P. 237: — "Le collecteur du "kommerkion" impérial de Caffa est le syrien Jeremichali". C'est possible, mais, dans les *Actes*, ce collecteur est appelé "Zilimichali", et il n'est pas qualifié là de "syrien" (p. 198). Par ailleurs, on trouve à plusieurs reprises dans les *Actes* un "Syrien" appelé "Jeremichali", mais, à ma connaissance, il y est simplement dit "habitant de Caffa" ¹⁾. M. B., qui n'avait pas rapproché les deux noms dans les *Actes*, admet tacitement ici une identité qui ne s'impose pas.

P. 239: — "King Shi Ta Tien" n'est pas un nom d'homme, mais le titre d'un ouvrage. Pour ce qui est de l'équivalence "Sa-ghi-la [撒吉刺 Sa-ki-la]" = Solhat, Bretschneider l'avait accompagnée d'un point d'interrogation qu'il valait de garder; au fond Sa-ki-la répondrait phonétiquement mieux à Saqlab, les Slaves, si on était sûr que cette forme eût passé dans la nomenclature mongole (les Tures la connaissaient, au moins dans la légende d'Uγuz-khan). La lettre de Montecorvino ne parle pas du "pays des Goths" (c'est là une erreur des anciens éditeurs), mais du pays de "Cothay, empereur des Tartares du Nord"; il faut évidemment

1) "Zilimichali" est donné à l'index des *Actes*, mais non "Jeremichali"; j'ai relevé ce dernier nom aux pages 286, 289, 298; peut-être se retrouve-t-il encore dans des actes où il m'a échappé.

lire Toctay; cf. d'ailleurs A. C. Moule, dans *JRAS*, 1914, 550, 552.

P. 240: — Que veut dire M. B. en parlant des “sommi”, “dont chaque charge équivaut à 5 florins”? C'est chacun des “sommi” ou lingots d'argent qui, au dire de Pegolotti, vaut cinq florins.

P. 242: — Le terme de “pays des Ténèbres” n'est pas seulement arménien, mais se trouve dans tous les géographes orientaux, et par suite ne suffit pas à autoriser les conclusions que M. B. en tire quant aux informateurs de Marco Polo.

P. 245: — Le passage cité de J. de Besse n'implique pas en soi qu'il s'agisse vraiment d'un commerce par troc.

P. 258: — L'expédition contre le Japon n'est pas la seule grande entreprise navale de Khubilai; il y faut joindre la campagne contre Java.

P. 261: — Pourquoi ne pas indiquer qu'“Abtas” est une mauvaise leçon pour “Abcas”?

P. 319: — Il n'y a pas de raison pour changer ici et à l'index “Cigala” en “Cicala”, quand on garde “Cigala” dans tous les autres documents.

Aux pages 295—300, M. B. reproduit sa note précédente sur le “Lak” de Marco Polo où on a vu jusqu'ici la Valachie et où lui reconnaît les Lezghiens du Caucase; j'en suis tout à fait d'accord avec lui.

P. Pelliot.

C. HENTZE, *Les figurines de la céramique funéraire. Matériaux pour l'étude des croyances et du folklore de la Chine ancienne*, Hellerau, Avalun, s.d., 2 vol. grand in-4; t. I, Texte, VII + 105 pages; t. II, Planches, 114 planches.

Voici la Table des matières:

Ch. I. Idées sur la survivance de l'âme et origines de la statuette funéraire. — Ch. II. L'oiseau de feu. — Ch. III. Figurines humaines. — Ch. IV. Figurines animales. — Ch. V. Exorcistes, Gar-